



Prêt immobilier lisse établi par la banque

Par **simone51**, le **07/03/2013** à **18:23**

bonjour,

nous avons acheté une maison à 65 kms de notre lieu de travail en août 2005.

il fallait acheter une voiture pour aller travailler.

la banque nous a proposé un prêt immobilier incluant les frais pour la voiture car nous n'avions pas assez de revenus. la banque nous a octroyé un "prêt lissé"

les mensualités étaient normales jusqu'en novembre 2012 et

on augmentés de 300 euros à compter du 1er décembre 2012.

je suis tombée malade en septembre 2006 et la CPAM m'a mise en invalidité 2eme catégorie.

l'assurance de la banque n'a pas fonctionné..

actuellement je suis retraitée depuis le 01.11.2012.

Mon mari est toujours en activité.

Face à des difficultés financières du fait ma retraite assez faible et de l'augmentation des mensualités du prêt, la banque nous a accordé une pause de 1 an pendant laquelle nous ne payons que les intérêts et les assurances du prêt..mais la fin du prêt est décalé d'1 an..

mais en février 2014 l'échéance reprendra la montant prévu.

si nous vendons la maison il ne nous restera plus rien une fois nos dettes remboursées vu la conjoncture actuelle

qui connaît le droit des banques afin d'éviter de vendre notre maison en 2014..et pour aller ou ??

merci de votre réponse

Par **trichat**, le **08/03/2013** à **10:58**

Bonjour,

Si vous rencontrez de sérieuses difficultés financières, il faut envisager de déposer un dossier de surendettement.

S'il est accepté, alors un nouvel échéancier de remboursement pourra vous être proposé, ce qui aura pour effet d'allonger la durée de remboursement.

Cordialement.